



Saisie vente aux enchères meubles

Par fmon, le 23/06/2009 à 11:18

Bonjour,

je viens vers vous car je dois régler la somme de 5000 euros pour arreter une procédure de saisie vente sur une somme totale de 16500 euros.

en fait après avoir mis en place un échelonnement avec l'huissier, il était venu faire un inventaire de meuble a saisir a savoir une table et 4 chaises une armoire un coffre et un table basse.

je n'ai pas pu régler 2 mensualités et du coup il m'envoie la lettre comme quoi si je ne règle pas sous huit jours la totalité de la somme mes meubles seont saisis pour une vente au 26 juin

j'ai contacté l'huissier qui m'a dit que 5 000 euros pourraient stoppés la procédure de saisie
Mon problème c'est que dans un premier temps je pensais que l'on ne pouvait pas saisir une table et les chaises et aussi sur les autres meubles 2 ne m'appartiennent pas ils son a mon ami donnés par samère , meuble de famille ancien et sans facture

est ce qu'un attestation de la mere de mon ami suffirait à ce que l'huissier ne puisse prendre ces meubles qui ne sont pas a moi

espérant une réponse rapide

bonne réception